



CONFÉRENCE

CONFÉRENCE DE MADAME CHANTAL ARENS, ANCIENNE PRÉSIDENTE DE LA COUR DE CASSATION

19 February 2025

Madame Chantal Arens, magistrate, Première Présidente de la Cour de cassation entre 2019 et 2022, nous fera l'honneur d'animer une conférence à l'auditorium du 87, rue N-D des Champs ce **mercredi 19 février de 16h à 18h**.

Vous pourrez assister à cette conférence directement à l'auditorium du 87, rue N-D des Champs. Cette conférence sera également retransmise en direct et accessible via un lien de connexion Zoom.

Nommée Chevalier, puis Commandeur de l'Ordre National du Mérite pour avoir occupé par deux fois les postes de Présidente au sein des deux plus grandes juridictions du pays que sont le tribunal de grande instance de Paris et la Cour d'appel de Paris, Chantal Arens est nommée en 2019 Première Présidente de la Cour de cassation.

Elle participe, au sein de ses fonctions, à la publication du rapport *Cour de cassation 2030* et développe l'ouverture des données, les relations internationales, les relations avec les juridictions du fond et avec le grand public.

Chantal Arens participe également à l'organisation des États généraux de la justice (2022) et prend position en faveur de l'indépendance de cette dernière, notamment dans les affaires concernant des magistrats.

Elle est également autrice d'un ouvrage collectif : Le Droit français de la concurrence, trente ans après : l'ordonnance du 1er décembre 1986 ; rétrospectives et perspectives, LGDJ, 2017 (ouvrage collectif de Chantal Arens, Muriel Chagny et Jean-Louis Fourgoux).

Plan d'accès au site :

